



Une situation “ normale ” ? Les sciences à l'École normale supérieure après 1945 : archives, sources et usages

Pierre Verschueren

► To cite this version:

Pierre Verschueren. Une situation “ normale ” ? Les sciences à l'École normale supérieure après 1945 : archives, sources et usages. La Gazette des Archives , 2016, 243 (3), pp.65-75. 10.3406/gazar.2016.5377 . hal-02413710

HAL Id: hal-02413710

<https://hal.science/hal-02413710>

Submitted on 10 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une situation « normale » ? Les sciences à l'École normale supérieure après 1945 : archives, sources et usages

Pierre VERSCHUEREN

Introduction

Le rapport Lakanal, présenté à la Convention nationale le 3 brumaire an III (24 octobre 1794), fonde le projet d'une « École Normale », normale puisqu'elle « [doit] être, en effet, le type et la règle de toutes les autres ». L'institution se voit ainsi investie par ses premiers fondateurs d'une mission avant tout éducatrice : « ce n'est [...] pas les sciences qu'on enseignera, mais l'art de les enseigner »¹. Pour les conventionnels, il faut rapidement former des maîtres, destinés à l'enseignement primaire, pour instruire les futurs citoyens : le but n'est pas de former des scientifiques, des philosophes ou des savants. Mais Lakanal, membre du Comité d'instruction publique, et Garat, commissaire de l'Instruction publique, chargés de faire exécuter le décret et d'organiser le fonctionnement cette nouvelle institution, introduisent une ambiguïté fondamentale : le corps enseignant, puisqu'il doit être « le plus habile dans tous les genres », est largement engagé dans le mouvement scientifique, dont il est souvent même à la pointe comme c'est le cas pour les mathématiques, et professe dès lors un enseignement qui dépasse de beaucoup les besoins officiels ; c'est sans doute cela, perçu comme un néfaste excès d'ambition, qui a mené à la fermeture des cours au bout de quatre mois d'activité, le 30 floréal an IV (19 mai 1795). Liée à l'enseignement primaire,

¹ Cité par Jean Dhombres dans son « Introduction générale » à DHOMBRES (Jean) (dir.), *L'École normale de l'an III. Leçons de mathématiques : édition annotée des cours de Laplace, Lagrange et Monge*, Paris, Dunod, coll. « Librairie du bicentenaire de la Révolution française », 1992, 621 p., p. 1.

l'institution révolutionnaire est donc conçue par ses premiers organisateurs comme un lieu d'enseignement supérieur : si la structure, le fonctionnement et les objectifs des écoles homonymes qui vont lui succéder à partir de 1808 sont très différents, l'équilibre et la tension entre secondaire et supérieur, puis progressivement entre l'enseignement lui-même et la recherche, vont être constitutifs de ce qui pourrait s'appeler « l'identité normalienne ». Il faut sans doute ajouter que cette ambiguïté se retrouve au sein de « l'identité universitaire » au sens large, en partie au travers de l'importance des normaliens dans le corps des professeurs de faculté. C'est seulement en 1962 que cette double vocation est définitivement entérinée par le biais d'un décret du Premier ministre Georges Pompidou : l'École normale supérieure prépare dès lors officiellement à l'enseignement et à la recherche. Encore ces dispositions ne concernent-elles que l'institution de la rue d'Ulm, la plus ancienne et la plus dominante de ces ENS dans le champ universitaire, et ne s'appliquent-elles que progressivement : si cette « nouvelle » vocation permet aux élèves d'obtenir des dispenses de l'obligation de se présenter à l'agrégation, ils n'y ont massivement recours qu'après 1968 par exemple¹.

Pourquoi cette officialisation ? Parce qu'à partir de 1945, les bouleversements du champ scientifique ont profondément recomposé les cadres de la formation à la recherche en sciences mathématiques, physiques et naturelles. Le développement des laboratoires locaux met alors directement les jeunes scientifiques au contact avec la science la plus récente, en particulier ceux de physique autour d'Alfred Kastler et Yves Rocard². En regard des opportunités offertes par la massification de l'enseignement supérieur et l'apparition d'une véritable recherche collective, par l'intermédiaire principal du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'intérêt pour les carrières du secondaire pâlit. Le nouveau monde de la

¹ Cet article est issu de notre expérience des archives liées à l'École normale supérieure, fréquentées à l'occasion d'un travail universitaire : VERSCHUEREN (Pierre), *Être élève scientifique de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm de 1945 à 1962 : le choix de la recherche*, mémoire de master 1 sous la direction de Christophe Charle, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2010, 390 p. Les principaux résultats de cette enquête sont remaniés et synthétisés dans un article à paraître en 2017 dans la revue *Histoire de l'éducation*, sous le titre « La science comme vocation ? Les élèves scientifiques de l'École normale supérieure et l'espace de leurs carrières (1944-1962) ».

² Dominique Pestre le souligne très bien : PESTRE (Dominique), « La création d'un nouvel univers physicien : Yves Rocard et le laboratoire de physique de l'École normale supérieure », dans SIRINELLI (Jean-François) (dir.), *École normale supérieure. Le livre du bicentenaire*, Paris, PUF, 1994, XIV-456 p., p. 405-422.

*big science*¹ ne peut se penser sans la massification de l'enseignement supérieur, qui touche même des institutions élitistes comme la rue d'Ulm – les promotions scientifiques passent ainsi de 17 à plus de 50 élèves entre 1944 et les années 1960. L'École scientifique se mue alors rapidement et définitivement d'un séminaire de formation d'enseignants de lycée en une pépinière de futurs professeurs d'université et autres directeurs de recherche au CNRS.

Une histoire sociale des sciences ne peut être complète sans une histoire sociale de leur enseignement, ne serait-ce que pour replacer le travail de recherche dans ses pratiques effectives, son institutionnalisation et sa reproduction. On ne peut tenter d'analyser le champ scientifique français de la seconde moitié du XX^e siècle de façon complète sans avoir étudié le système de formation de ses membres², c'est-à-dire le dispositif local conduisant leur socialisation spécifique, leur intégration dans ce champ par un savoir-faire, l'inculcation d'un savoir-chercher, mais aussi d'un savoir-penser et d'un savoir-être. Le cas de l'ENS est dès lors d'autant plus important et intéressant que ses élèves scientifiques essaient alors dans la quasi-totalité des domaines de recherches dominants, anciens ou nouveaux, grâce à l'appel d'air monumental de l'après-guerre. Ils ne sont bien sûr pas seuls : les facultés de Paris et du reste de la France – comme Nancy pour les mathématiques, Grenoble pour la physique –, mais aussi l'École polytechnique, l'École normale supérieure de jeunes filles, l'École nationale supérieure de chimie de Paris (ENSCP) ou l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI), profitent elles aussi de cette constitution d'un nouveau mode de recherche scientifique. Reste que la rue d'Ulm présente cet intérêt de concentrer la plupart des caractéristiques de ce nouvel univers scientifique et technique en un espace institutionnel de taille modeste, donc susceptible d'être étudié finement : ses archives en sont donc d'autant plus précieuses pour l'historien de l'enseignement supérieur, confronté à l'éparpillement chronique de ses sources³.

¹ GALISON (Peter) et HEVLY (Bruce) (dir.), *Big Science: The Growth of Large-scale Research*, Stanford, Stanford University Press, 1992, XI-392 p.

² PICARD (Emmanuelle), « L'histoire de l'enseignement supérieur français. Pour une approche globale », *Histoire de l'éducation*, n° 122, avril-juin 2009, p. 11-33.

³ LUC (Jean-Noël), MÉCHINE (Stéphanie) et PICARD (Emmanuelle) (dir.), *Les Archives universitaires. De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement supérieur et de la recherche*, Paris, Centre d'histoire du XIX^e siècle, 2014, 214 p.

Normale aux Archives nationales

Tout travail historique sur la rue d'Ulm se doit de partir de l'importante vague de publications liée au Bicentenaire célébré en 1994 – une date qui permet à l'École de se placer comme héritière en droite ligne de la Révolution et des Lumières, sur un pied d'égalité avec l'École polytechnique, en choisissant comme acte de naissance le décret de l'an III¹. En particulier, l'ouvrage de Pascale Hummel, Anne Lejeune et David Peyceré, *Pour une histoire de l'École normale*², regroupe en un seul volume les différents inventaires des archives relatives à l'École conservées aux Archives nationales. Il permet ainsi un recours aisé aux fonds de l'École elle-même (sous-série 61 AJ, 79 registres et 549 cartons), versés en 1971 à la suite de la première opération d'archivage des papiers de direction et de scolarité – alors conservés dans une réserve de la bibliothèque –, ainsi qu'à ceux des deux organismes de tutelle, à savoir le ministère de l'Éducation nationale (F 17, 133 cartons) et le rectorat de Paris (AJ 16, 21 cartons). Ces fonds ont été complétés en 1993 par le traitement puis le versement des archives de direction et de scolarité de l'École pour la période 1953-1993 (versement 93 0595, 220 cartons).

L'historien bénéficie là d'un outil de travail très rare pour l'histoire de l'enseignement supérieur à l'époque contemporaine : les analyses ont bénéficié d'un travail d'harmonisation ; un index général a été mis en place. Aux yeux du chercheur qui entreprend ensuite des travaux sur une faculté des sciences, même aussi centrale que celle de Paris, une telle entreprise prend rétrospectivement une valeur inestimable – d'autant que le choix des Éditions Rue d'Ulm de placer l'ouvrage en *open access freemium*³ en rend l'accès particulièrement aisé. Le succès de l'exposition organisée à l'hôtel de Rohan⁴ en lien avec ce catalogue témoigne en outre de l'existence d'un réel public pour ces entreprises de mise en valeur des fonds.

¹ Et non le 17 mars 1808 (recréation sous le nom d'École préparatoire) ou le 24 avril 1841 (installation dans les locaux de la rue d'Ulm), parmi les trois dates fondatrices inscrites sur son fronton.

² HUMMEL (Pascale), LEJEUNE (Anne) et PEYCERÉ (David), *Pour une histoire de l'École normale : sources d'archives (1794-1993)*, Paris, Presses de l'École normale supérieure et Archives nationales, 1995, 213 p.

³ <http://books.openedition.org/editionsulm/1198?lang=fr> (consulté le 10 mars 2015).

⁴ *Maîtres et élèves, célébrités et savants : l'École normale supérieure (1794-1994). Exposition aux Archives nationales, octobre 1994-janvier 1995*, Paris, Archives nationales, 1994, 287 p.

En négligeant les inévitables lacunes, on trouve ainsi aux Archives nationales les papiers et la correspondance des directeurs, les documents liés aux travaux d'agrandissement et de reconstruction des bâtiments, l'organisation pratique des études et de l'enseignement, les archives des concours d'entrée – y compris la série des copies des candidats de 1916 aux années 1980 –, de la scolarité, des affaires militaires. Les dossiers individuels des élèves, classés par promotion, sont très succincts avant les années 1920 ; à partir de la promotion 1940, ils sont encore aujourd'hui à l'ENS même, dans la cave 20. Il faut souligner que le versement de 1971 couvre des domaines plus divers que celui de 1993, qui est surtout centré sur les archives de direction et les archives des concours : on n'y trouvera pas, par exemple, les papiers des départements scientifiques, des autres services administratifs ou des associations.

Normale dans les fonds d'archives personnelles

L'étude de la recherche à partir de 1945 à l'École normale supérieure doit dès lors mobiliser d'autres fonds, plus difficiles d'accès. Si les archives de direction livrent un très grand nombre de renseignements administratifs sur les laboratoires, l'activité scientifique y reste très discrète – et donc, la formation à la recherche elle-même –, en premier lieu parce que, classiquement, les scientifiques attachent peu d'intérêt à la dimension historique ou patrimoniale de documents comme les cahiers de laboratoire, qui disparaissent en général très rapidement ; les montages expérimentaux tendent, quant à eux, à être « cannibalisés » par les générations successives de chercheurs, pour des raisons d'économie – ce qui rend difficile l'étude de la culture matérielle expérimentale spécifique que laisse supposer l'enquête orale. La littérature grise, qu'elle soit à visée scientifique et pédagogique – les mémoires de diplômes d'études supérieures, les thèses de doctorat, les cours professés – mais aussi politique et syndicale, est de la même façon nettement plus difficile à trouver que les sources administratives.

La façon la plus évidente de pallier ce problème est d'avoir recours aux fonds privés des enseignants eux-mêmes ; nous prendrons trois exemples, un très favorable et deux plus problématiques, pour des raisons différentes :

- le fonds Alfred Kastler se trouve à la bibliothèque du département de physique de l'ENS, sans doute aidé par le prix Nobel obtenu par ce professeur en 1966. Il comporte 98 cartons ; si le catalogue n'est malheureusement consultable que sur place, un article de Daniel Demélier dans la *Gazette des archives*¹ donne une idée des grandes lignes de ce qu'il renferme. Alfred Kastler a été l'un des deux principaux animateurs de la physique à l'ENS entre 1941 et 1972 : les documents regroupés sont directement issus de son bureau au laboratoire de spectroscopie hertzienne, rue Lhomond, et s'avèrent d'une grande richesse. On trouve ainsi sa correspondance active et passive avec ses diplomitifs et doctorants, des notes confidentielles sur les travaux de ces derniers en vue de prix ou de postes, des tirés-à-part d'articles, mais aussi et surtout des brouillons de ses articles, les manuscrits de ses préparations de cours, séminaires et conférences ;

- le fonds Henri Cartan, seul maître à bord de la section de mathématiques de 1947 à 1965, est d'une richesse impressionnante, telle qu'elle en rend la consultation difficile avant encore plusieurs années. Henri Cartan, décédé en 2008 à l'âge de 105 ans, a résidé dans le même appartement de 1937 à sa mort, entreposant 70 ans de papiers ; ceux-ci ont été, dans leur grande majorité, transmis à la bibliothèque de l'Académie des sciences, mais également à la bibliothèque mathématique de Strasbourg. Pour l'instant, seule la correspondance avec André Weil a été extraite et publiée par Michèle Audin en 2011² ; on peut en outre retrouver à la bibliothèque de mathématiques de l'ENS la plupart des travaux du séminaire Cartan, de 1948 à 1964. Mais tout cela apporte beaucoup plus à l'histoire des sciences qu'à l'histoire de la recherche elle-même, et *a fortiori* qu'à l'histoire de l'enseignement : seule l'équipe de Michèle Audin est actuellement en mesure de travailler efficacement sur ce fonds, puisqu'elle est responsable de son classement ; l'exploitation qui en est faite pour l'instant est donc nécessairement liée à ses questionnements intellectuels ;

- le fonds Yves Rocard est pour l'instant détenu par son petit-fils, Francis Rocard, et entreposé depuis 1993 dans la maison de campagne de la

¹ DEMÉLIER (Daniel), « Les Archives d'Alfred Kastler », *La Gazette des archives*, n° 145 « Les archives scientifiques » (1989-2), Association des archivistes français, Paris, p. 154-158.

² AUDIN (Michèle) (éd.), *Correspondance entre Henri Cartan et André Weil (1928-1991)*, Paris, Société mathématique de France, 2011, XIII-720 p. Michèle Audin décrit elle-même son « incrédulité, stupéfaction, émerveillement » devant ces archives dans AUDIN (Michèle), « Henri Cartan et André Weil. Du vingtième siècle et de la topologie », dans HARINCK (Pascal), PLAGNE (Alain) et SABBABH (Claude) (dir.), *Henri Cartan et André Weil : mathématiciens du XX^e siècle*, Palaiseau, Éditions de l'École polytechnique, 2012, 180 p., p. 1-62.

famille, près de Bourges, dans l'optique de la rédaction d'une biographie, puis d'un dépôt ultérieur à la bibliothèque de physique de l'ENS ; il fait environ un mètre cube. Comme les archives Cartan, il n'est pas totalement inaccessible : Dominique Pestre a pu y accéder et le classer sommairement. Ajoutons que le personnel de la bibliothèque de l'ENS a récemment retrouvé, par hasard, au fond d'un placard, la publication périodique interne au département de physique publiée par Yves Rocard, *ENS Physique*, source extrêmement riche pour nos questionnements : la sérendipité garde une place importante.

Normale à Normale

L'importante série des dossiers individuels des élèves-fonctionnaires depuis 1940 est encore conservée rue d'Ulm, dans la cave 20 ; l'accès en est donc soumis à l'accord de la scolarité et de la direction des études de l'ENS¹, et nécessite des précautions – liées, par exemple, à l'absence de prise électrique et à l'humidité. Il semble que Pascale Hummel et son équipe n'aient consulté que les dossiers du tout début des années 1940 lorsqu'ils ont affirmé que ces documents « ne livreraient au chercheur que peu de renseignements sur les élèves »². De fait, un traitement statistique de ces dossiers – sans doute peu du goût d'une philologue comme Pascale Hummel, il faut l'avouer –, a pu apporter énormément à l'analyse de la formation à la recherche. Ces dossiers comprennent en effet tous au moins le baccalauréat obtenu, l'adresse des parents du candidat, son groupe au concours d'entrée, l'agrégation alors souhaitée, la détention éventuelle d'une bourse et la profession du père – et souvent celle de la mère. Or, s'ils ne sont certes pas représentatifs de la population étudiante globale, les normaliens sont représentants de quelque chose : sur-sélectionnés, ils ont toutes les caractéristiques, sociales autant que scolaires, que le système d'enseignement supérieur et de recherche espère chez ceux qu'il souhaite recruter. En un mot, l'École normale supérieure est un microcosme, reflet mais non miroir du macrocosme scientifique et universitaire.

¹ Nous tenons à remercier ici Sophie Fermigier et Martine Bretheau de nous avoir donné cette autorisation.

² HUMMEL (Pascale), LEJEUNE (Anne) et PEYCERÉ (David), *op. cit.*, p. 80.

Or les différences de milieu social et d'origine géographique y jouent un rôle important dans le choix de la discipline étudiée¹. Les catégories socioprofessionnelles dominantes favorisent ainsi de plus en plus le choix de la physique, nouvelle image de la puissance dans l'après-bombe ; la chimie reste le domaine des élèves en pleine ascension sociale, séduits par cette discipline peu prestigieuse mais qui constitue une solution sûre en termes de carrière ; les mathématiques se révèlent clairement scindées entre un pôle de « génies », élite de l'élite issue des classes aisées, brillant par leur *sprezzatura*, et un pôle d'« oblates »² d'origine modeste voire très modeste qui estiment tout devoir à leur discipline, puisqu'elle a été le principal moyen de leur ascension sociale, et y consacrent donc leur carrière envers et contre tout – quitte à sacrifier l'opportunité d'accéder à l'enseignement supérieur.

L'utilisation de ce fonds permet de souligner que des renseignements *a priori* innocents ou peu utiles portés sur les documents peuvent s'avérer très fructueux pour l'historien. Nous prendrons sur ce point l'exemple d'un *item* de la fiche d'inscription au concours, « quel ordre d'agrégation le candidat a-t-il l'intention de préparer ? », qui apporte beaucoup lorsqu'il est confronté à l'agrégation finalement obtenue : on observe que, entre l'entrée et la sortie de l'ENS, un peu plus du quart des normaliens change d'avis ; surtout, un recul des mathématiques assez net se fait très clairement au profit de la physique – un agrégé de physique sur cinq a affirmé en entrant vouloir passer celle de mathématiques, alors qu'un mathématicien sur dix vient des potentiels physiciens. Ces documents autorisent le dépassement des analyses portant sur le choix de la discipline tirées du discours des acteurs eux-mêmes, portés à rationaliser *a posteriori* leurs orientations, le plus souvent sous le registre de la vocation – par un phénomène classique de ce que Pierre Bourdieu appelle l'illusion biographique³. Il faut aussi souligner les limites du poids des déterminismes antérieurs, qui laissent malgré tout une marge de manœuvre importante aux contingences et à la liberté des acteurs – ce qui nourrit en retour une analyse mieux informée des sources orales.

¹ Pour ce développement, nous renvoyons à l'article dans *Histoire de l'éducation*, à paraître.

² Nous reprenons là le terme de BOURDIEU (Pierre), *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, 302 p., p. 72

³ BOURDIEU (Pierre), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, 1986, p. 69-72.

Normale et l'histoire orale

Les anciens jeunes normaliens qui sont au centre de notre étude sont en majorité encore de ce monde : les archives écrites peuvent dès lors bénéficier du complément des sources provoquées, qu'il s'agisse d'histoire orale au sens strict ou de réponses écrites à un questionnaire. L'objectif, pour l'historien, est alors de disposer de sources *a priori* proches du vécu des acteurs, et mécaniquement mieux adaptées à ses questionnements de recherche, puisque c'est le chercheur lui-même qui est à l'origine de leur création. Cette pratique de l'entretien pose des questions classiques, qui sont aujourd'hui bien explorées, en particulier par Florence Descamps¹ et Dominique Aron-Schnapper². Comme toute source, les sources orales doivent être critiquées, confrontées les unes aux autres, remises en contexte ; elles sont construites dans des conditions particulières, qu'il s'agit de prendre en compte, en particulier pour les aspects inévitables d'illusion biographique ; elles apportent des informations par ce qu'elles disent, mais aussi par la manière même dont elles le disent – l'entretien est souvent tout autant révélateur de celui qui parle et de sa manière de se situer dans l'histoire et dans la société que des faits qu'il évoque directement. Un événement assez anecdotique qui eut lieu à la rue d'Ulm en 1959 – pendant le gala de l'École, un groupe d'étudiants refuse de serrer la main du général de Gaulle –, est ainsi décrit de façon très différente dans la bouche d'anciens témoins devenus respectivement professeur de CPGE, chercheur au CNRS, ou directeur d'institut de recherche très lié au pouvoir politique – et encore différemment dans les récits d'Alain Peyrefitte et Régis Debray³. De même, que l'entretien ait lieu au domicile de l'interviewé ou, par exemple, à la rue d'Ulm elle-même, joue directement sur l'orientation de la discussion.

Ce type de sources est ainsi beaucoup plus personnalisé, en particulier parce que les interrogés répondent différemment selon leur interlocuteur : il est clair que notre appartenance personnelle à la rue d'Ulm nous a largement facilité l'accès au réseau normalien, en nous conférant le statut de « quasi-indigène ».

¹ DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 860 p. et DESCAMPS (Florence) (dir.), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, 2006, 287 p.

² ARON-SCHNAPPER (Dominique) et HANET (Danièle), « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 36, n° 1, 1980, p. 183-199.

³ PEYREFITTE (Alain) (dir.), *Rue d'Ulm*, Paris, Fayard, 1994 (1^{ère} édition 1946), 651 p. et DEBRAY (Régis), *À demain de Gaulle*, Paris, Gallimard, 1996, 178 p.

Par le biais de l'*Annuaire des anciens élèves*, nous avons ainsi pu envoyer une lettre accompagnée d'un questionnaire à 349 des 539 scientifiques impliqués dans nos recherches ; nous avons reçu 87 réponses écrites et procédé à 26 entretiens oraux. Un tel succès confirme l'importance du statut et des caractéristiques du pratiquant de l'histoire orale lui-même, en particulier lorsqu'il s'adresse à des ressortissants des élites sociales – en outre, nous avons pu nous rendre compte qu'un rattachement institutionnel à la sociologie nous aurait fermé bien des portes, tant l'image des deux disciplines est différente dans les représentations des enquêtes.

Cet aspect de dépendance à la personnalité, au statut et aux attributs sociaux de l'enquêteur pose de façon aiguë la question de l'accès, pour d'autres chercheurs, aux documents ainsi collectés. Bien que suscités, ils n'en restent pas moins uniques, ce qui rend cruciale leur patrimonialisation pour des raisons épistémologiques – sous réserve que les enjeux juridiques soient réglés. Comment conserver la mémoire ainsi recueillie et rendre consultables, en vue d'une future réutilisation, ces sources provoquées ? Comment donner toutes les clefs d'interprétation et de critique aux confrères, leur permettre de ressaisir les particularités de notre enquête, en particulier lorsque l'anonymat ou la non-publication sont demandés ? Les conditions techniques actuelles permettent d'essayer de se passer de l'organisation collective des enquêtes orales – même si celle-ci reste très utile, comme le montre l'expérience en cours à l'université Paris-Diderot¹ – ; mais elles ont le mérite de légitimer plus facilement le dépôt en bibliothèque ou en centre d'archives, voire la publication, au vu de l'ampleur des projets. Lorsque l'entreprise devient individuelle, la création d'un site Internet semble être la meilleure solution, soit de façon classique, comme dans le cas des archives orales du CNRS, soit sous la forme d'un carnet *Hypothèses* comme celui de François Guillemot, *Mémoires d'Indochine*², voire d'une exposition virtuelle comme celle d'Agnès Callu et Patrick Dubois, *Mai 68 et les historiens. Autour de l'histoire orale*³, ou bien encore que l'on ait recours à un site d'archives ouvertes comme HAL. Encore faut-il que ce dépôt soit connu et reconnu pour être valorisé : leur mise en réseau pourrait être une piste à explorer, ou bien la constitution d'une plate-forme dédiée – sur le modèle de l'*Untold lives blog* de la *British Library*⁴ ?

¹ MOYSAN (Magalie), « Constituer un patrimoine oral à l'université Paris Diderot : une expérience collaborative », *La Gazette des archives*, n° 231 « Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (2013-3), Association des archivistes français, Paris, p. 123-132.

² <http://indomemoires.hypotheses.org/> (consulté le 10 mars 2015).

³ <https://www.google.com/culturalinstitute/?hl=fr#!exhibit:exhibitId=wQyPaLJN> (consulté le 10 mars 2015).

⁴ <http://britishlibrary.typepad.co.uk/untoldlives/> (consulté le 10 mars 2015).

Conclusion

En guise de conclusion, nous ébaucherons une comparaison avec le cas de l'université de Cambridge que nous avons étudié avec des problématiques de recherches semblables¹. De fait, si les archives susceptibles d'intéresser l'historien sont tout aussi diverses, *mutatis mutandis*, l'importance de la tradition et de l'héritage dans ce qui fait la légitimité d'une institution dans le champ universitaire britannique rend cette question de l'usage et de la valorisation des fonds patrimoniaux cruciale aux yeux des acteurs de ces institutions. Là où l'ENS a dû attendre son bicentenaire, et les nouvelles universités françaises leur quarantenaire, pour susciter des travaux et un début de mise en valeur de leur patrimoine, Cambridge bénéficie d'une bibliographie massive, largement mais pas uniquement hagiographique, destinée en grande partie à affirmer sa domination symbolique. Le chercheur dispose en outre d'un outil extrêmement puissant, *Janus*², métacatalogue fournissant un accès libre à plus de 1 800 catalogues – ce qui permet de neutraliser la dispersion inhérente au système collégial. En retour, nous touchons sans doute là du doigt le principal intérêt d'une réflexion sur les archives de l'École normale supérieure : le rôle central et exemplaire pris par l'esprit de corps, sa défense et son illustration, qui encourage et légitime la valorisation des fonds et les travaux historiques – sous réserve que l'on parvienne à se retenir de trop agiter l'encensoir, pour que le cercle vertueux ne devienne pas vicieux.

Pierre VERSCHUEREN

Doctorant en histoire contemporaine

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Institut d'histoire moderne et contemporaine (CNRS, ENS, Paris 1)

ATER au Collège de France

pierre.verschueren@univ-paris1.fr

¹ VERSCHUEREN (Pierre), « Home of won causes » ? *L'Université de Cambridge et la formation à la recherche scientifique, de la fin de la Seconde Guerre mondiale au Comité Robbins, 1945-1963*, mémoire de master 2 sous la direction de Christophe Charle, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2011, 269 p.

² <http://janus.lib.cam.ac.uk/> (consulté le 10 mars 2015).